



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 45492

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le prêt jeune avenir. Ce prêt permet aux jeunes travailleurs de 18 à 25 ans de bénéficier d'un prêt sans intérêt pour faire face aux frais liés à leur entrée dans la vie active (achat de véhicule, de matériel professionnel, financement d'un déménagement ou d'une caution de logement). Il souhaite connaître les conditions de ressources relatives à l'octroi de ce prêt et son montant maximum et il demande le bilan de ces prêts pour l'année 2013.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45492

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12859

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)